

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT  
LOUP CAMMAS  
EN DATE DU 10 OCTOBRE 2013**

➤ **DECISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET COMMUNAL**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les décisions modificatives n°6, 7 et 8 du budget communal 2013.

➤ **EFFACEMENT DES RESEAUX DE LA ROUTE DE CASTELMAUROU TRANCHE 2**

C'est à l'unanimité que le conseil municipal accepte la modification de la délibération 2012.75 relative à la tranche 2 de l'effacement des réseaux de la route de Castelmaurou. Suite aux études de France télécom, le cout des études et des travaux ont dus être révisés.

➤ **AVENANT AU CONTRAT GROUPE DE PREVOYANCE COLLECTIVE MAINTIEN DE SALAIRE**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'avenant au contrat de prévoyance maintien de salaire à compter du 01.01.2014. Cet avenant prévoit l'augmentation du taux applicable aux agents et le changement du numéro de contrat de la collectivité.

➤ **RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE D'EAU POTABLE**

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée du rapport annuel du délégataire de l'eau potable auprès du Syndicat des eaux des cantons centre et nord.

➤ **ADHESION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DES CANTONS CENTRE ET NORD DE TOULOUSE AU SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT DE LA HAUTE GARONNE (SMEA)**

Suite à la délibération du Syndicat intercommunal des eaux des cantons centre et nord de Toulouse en date du 27.06.2013, acceptant l'adhésion au SMEA, le conseil municipal, après en avoir délibéré, entérine cette adhésion au 01.01.2014.

➤ **SEJOUR DU POINT ACCUEIL JEUNES A EURO DISNEY**

Le conseil municipal valide à l'unanimité le projet de séjour d'un groupe d'adolescents du Point accueil jeunes à Eurodisney du 23 au 25 octobre 2013. Le conseil accepte la participation de la commune à une partie des frais du séjour afin de permettre la réalisation de ce projet.

***LE PROCES VERBAL DE LA SEANCE EST DISPONIBLE EN  
INTEGRALITE A LA MAIRIE SUR SIMPLE DEMANDE.***